

## **Résolution 6: Archivage de certaines résolutions adoptées de la FCFDU**

### **Nom du comité national**

Comité national de défense des intérêts

### **Clauses Résolues**

**IL EST RÉSOLU** que les clubs de la FCFDU soutiennent le transfert des résolutions suivantes adoptées par la FCFDU depuis le « Livre des résolutions adoptées de la FCFDU » actuellement en ligne vers le « Livre des politiques archivées de la FCFDU » en ligne :

1. Enfants – Aider les enfants « à risque » – 1979
2. Protection des consommateurs – Détaillants libre-service – 1976
3. Culture, patrimoine et information – Publicité par la câblodistribution – 1972
4. Équité en matière d'emploi – Retraite obligatoire – 1988
5. Équité en matière d'emploi – Discrimination dans l'emploi – 1973
6. Environnement – Énergie provenant de ressources renouvelables – 1975
7. Finances et retraites – Fiscalité et pauvreté – 1969
8. Finances et retraites – Exonération d'impôt sur le salaire des aides ménagères – 1967
9. Gouvernement – Préservait la démocratie : accroître la participation électorale au Canada – 2014
10. Santé – Santé : prénatale et postnatale – 1979
11. Système de soins de santé – Sensibilisation aux dons d'organes et de tissus au Canada – 2002
12. Paix, sécurité et commerce – Responsabilité de protéger – 2004
13. Paix, sécurité et commerce – Abolition des armes nucléaires – 1998

### **Contexte**

En 2018, le sous-comité des résolutions adoptées a été chargé d'améliorer la valeur et la facilité d'utilisation du livre des résolutions adoptées de la FCFDU. La première étape a consisté à étudier la valeur et l'utilisation actuelles des résolutions adoptées figurant dans le Livre des résolutions adoptées. Après un examen approfondi de ces résolutions adoptées par le sous-comité et d'autres comités, clubs et individus intéressés de la FCFDU, il est apparu que de nombreuses résolutions adoptées n'avaient pas fait l'objet d'actions ou étaient périmées. Ces résolutions adoptées, bien que précieuses en leur temps, n'avaient plus d'utilité dans le livre actif des résolutions adoptées. Bien qu'elles soient archivées, il convient de noter que ces résolutions adoptées, en tant que motions, sont toujours valables et peuvent être utilisées par n'importe quel club, commission ou conseil jusqu'à ce que l'une d'entre elles soit annulée, c'est-à-dire officiellement supprimée par un vote des membres, ce qui pourrait se produire si l'original était mis à jour.

L'action approuvée par le Conseil d'administration d'archiver toute résolution adoptée stipule qu'elle doit être étudiée et prise en compte par la même méthode que celle utilisée pour son approbation, c'est-à-dire par une discussion au sein du club et une approbation lors d'une session d'orientation de la FCFDU, et que plusieurs résolutions adoptées peuvent être combinées en une seule proposition de résolution (motion du conseil d'administration - 6 avril 2021).

Cette résolution est la prochaine étape du processus. Si cette résolution est approuvée par les membres de la session politique de la FCFDU, ces résolutions adoptées seront retirées du livre des résolutions adoptées de la FCFDU et seront conservées dans le livre des politiques archivées de la FCFDU, un registre historique des résolutions adoptées. Les informations suivantes fournissent un résumé de l'objectif de chaque résolution adoptée ainsi qu'une explication de la raison pour laquelle la résolution adoptée est considérée comme redondante.

**1. Enfants – Aider les enfants « à risque » – 1979** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Cette résolution, adoptée au cours de l'Année Internationale de l'Enfant, demande aux clubs et aux Alumnaes de la FCFDU de prendre des mesures pour aider les enfants « à risque ». Les choses ont évolué au-delà de la demande de cette résolution.

**2. Protection des consommateurs – Détaillants libre-service – 1976** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Cette résolution adoptée demande aux gouvernements d'introduire des mesures réglementaires dans les points de vente au détail en libre-service. Les points de vente en libre-service étant en pleine évolution, cette résolution est considérée comme obsolète.

**3. Culture, patrimoine et information – Publicité par la câblodistribution – 1972** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans cette résolution, la FCFDU demande au gouvernement canadien et au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'interdire l'utilisation de la publicité sur la télévision par câble. Compte tenu de la prévalence et de la popularité des services de streaming, cette résolution est considérée comme dépassée et, bien que appréciée, ne se réalisera jamais.

**4. Équité en matière d'emploi – Retraite obligatoire – 1988** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Cette résolution adoptée demande une modification de la loi sur les droits de la personne afin de se conformer à la Charte des droits et libertés. La loi canadienne sur les droits de la personne a été modifiée en 2012 afin de supprimer les dispositions autorisant la retraite obligatoire pour les employés sous réglementation fédérale. Auparavant, les provinces avaient supprimé l'âge de la retraite obligatoire (Gouvernement du Canada, 2024a ; CBC, 2009)

**5. Équité en matière d'emploi – Discrimination dans l'emploi – 1973** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans cette résolution, la FCFDU demande au gouvernement du Canada de ne signer aucun contrat contenant des clauses discriminatoires à l'égard d'un employé en raison de son sexe ou de son état matrimonial. La loi sur les droits de la personne de 1985 répond à ces préoccupations (Gouvernement du Canada, 2024a).

**6. Environnement – Énergie provenant de ressources renouvelables – 1975** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans cette résolution, la FCFDU demande aux gouvernements d'accorder une priorité élevée à la recherche sur les méthodes d'obtention d'énergie à partir de ressources renouvelables. La résolution adoptée en 1992 « Économie de l'énergie renouvelable » couvre la demande de cette résolution adoptée en 1975. Il n'est pas nécessaire d'adopter deux résolutions sur le même sujet.

**7. Finances et retraites – Fiscalité et pauvreté – 1969** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans cette résolution, la FCFDU demande au gouvernement canadien d'exonérer d'impôts les revenus inférieurs au seuil de pauvreté reconnu par le Conseil économique du Canada. Le Conseil économique du Canada a été dissous en 1993. En 2019, la Loi sur la réduction de la pauvreté a établi la Mesure du panier de consommation (MPC) comme seuil de pauvreté officiel du Canada. Cette mesure est basée sur le coût d'un panier de nourriture, de vêtements, de logement, de transport et d'autres articles pour une famille de quatre personnes afin d'assurer un « niveau de vie modeste et de base ». La MPC pour 2023, qui a été fixée séparément pour plusieurs villes et provinces du pays, s'échelonne entre 45 250 et 57 909 dollars. Pour les territoires, elle allait de 63 220 à 121 791 dollars. Avec ce changement majeur, cette résolution adoptée est devenue invraisemblable et impossible (Loi sur la réduction de la pauvreté, 2019 ; Statistique Canada, 2019 ; Statistique Canada, 2024).

**8. Finances et retraites – Exonération d'impôt sur le salaire des aides ménagères – 1967** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans cette résolution adoptée, la FCFDU demande une modification de la Loi de l'impôt sur le revenu pour permettre la déduction du salaire des aides ménagères en tant que dépense légitime. La Loi de l'impôt sur le revenu a évolué pour permettre des exemptions fiscales pour la garde d'enfants, le nettoyage de certaines zones de travail désignées à l'intérieur de la maison, les soins auxiliaires à domicile en cas de besoin. Cette résolution adoptée n'est plus pertinente. (Gouvernement du Canada, 2024b ; Gouvernement du Canada, 2024c)

**9. Gouvernement – Préservait la démocratie : accroître la participation électorale au Canada – 2014** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Cette résolution adoptée permet aux clubs de la FCFDU de promouvoir des programmes sur l'importance du vote. La résolution adoptée « Des élections justes au Canada » (2014)

encourage également une plus grande participation électorale. Il n'est pas nécessaire que deux résolutions adoptées portent sur le même sujet.

**10. Santé – Santé : prénatale et postnatale – 1979** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans cette résolution adoptée, la FCFDU demande instamment au gouvernement du Canada de communiquer aux femmes et aux hommes l'importance des services prénataux et postnataux. La résolution découle de l'Année internationale de l'enfant et a atteint son objectif. (Gouvernement du Canada, 2024e ; Gouvernement du Canada, 2024f)

**11. Système de soins de santé – Sensibilisation aux dons d'organes et de tissus au Canada – 2002** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans cette résolution adoptée, la FCFDU demande au gouvernement du Canada de financer le Conseil national sur le don et la transplantation d'organes et de tissus. Le Conseil, la norme nationale et le registre demandés sont maintenant gérés sous des noms différents et coordonnés par le biais d'une collaboration. Cette démarche a été menée à bien (Gouvernement du Canada, 2024d).

**12. Paix, sécurité et commerce – Responsabilité de protéger – 2004** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans la résolution adoptée, la FCFDU « soutient les efforts du gouvernement du Canada ». Le principe de la responsabilité de protéger a été adopté par l'ONU en 2005. La résolution adoptée en 2010 « Rapport Mobiliser la volonté d'intervenir (W2I) » couvre les demandes de cette résolution adoptée en 2004. Il n'y a pas d'exigence pour que deux résolutions adoptées plaident sur le même sujet. (Bureau des Nations Unies pour la prévention du génocide et la responsabilité de protéger, n.d.)

**13. Paix, sécurité et commerce – Abolition des armes nucléaires – 1998** (Livre des résolutions adoptées de la FCFDU, 2024) Dans cette résolution, la FCFDU demande instamment au gouvernement du Canada de jouer un rôle de premier plan au niveau international en ce qui concerne l'abolition des armes nucléaires. Les demandes de la résolution adoptée en 1998 sont couvertes par la résolution adoptée en 2006 « Éviter la prolifération des armes nucléaires et la militarisation de l'espace ». Il n'est pas nécessaire d'avoir deux résolutions sur le même sujet.

### **Mise en œuvre**

Une fois approuvées lors de la session politique de la FCFDU, ces résolutions seront retirées du livre des résolutions adoptées de la FCFDU et seront conservées dans le livre des résolutions archivées de la FCFDU. Cette mesure sera prise par la présidente du sous-comité des résolutions adoptées de la FCFDU.

### **Bibliographie**

Bureau des Nations unies pour la prévention des génocides et de la responsabilité de protéger (n.d.) About the Responsibility to Protect. <https://www.un.org/en/genocide-prevention/responsibility-protect/about>

CBC. (2009, 20 août). Mandatory retirement fades in Canada. <https://www.cbc.ca/news/business/mandatory-retirement-fades-in-canada-1.799697>

Gouvernement du Canada. (2019). Site web de la législation. Loi sur la réduction de la pauvreté. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-16.81/page-1.html>

Gouvernement du Canada. (2024a). Site Web de la législation (Justice). Loi canadienne sur les droits de la personne L.R.C. (1985, ch. H-6) Texte complet: Loi à jour to 2025-01-22 and last amended on 2024-08-19. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/h-6/page-1.html#h-250625>

Gouvernement du Canada. (2024b). Site Web de la législation (Justice). Règlements codifiés. Règlement de l'impôt sur le revenu (C.R.C.,945. Règlement à jour 2025-01-22 and last amended on 2025-01-01. [https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/C.R.C.%2C\\_ch.\\_945/index.html](https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/C.R.C.%2C_ch._945/index.html)

Gouvernement du Canada. (2024c). Site Web de la législation (Justice). Loi de l'impôt sur le revenu L.R.C., 1985, c. 1 (5e suppl.) Loi à jour le 2025-01-22 and last amended on 2025-01-01 <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-3.3/>

Gouvernement du Canada. (2024d, octobre). Dons et greffes d'organes et de tissus. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/vie-saine/dons-sang-organes-tissus/organes-tissus.html>

Gouvernement du Canada. (2024e, avril). Services de soutien et programmes pour une grossesse en santé et en matière de santé des enfants et des nourrissons. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/sante-enfant-nourrissons/soutien-programme-grossesse-matiere.html>

Gouvernement du Canada. (2024f, avril). Grossesse. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/grossesse.html>  
Livre des résolutions adoptées de la FCFDU. (2024). <https://www.cfuw.org/assets/pdf/FR+Adopted+Resolutions+2024>

Statistique Canada. Seuils de la mesure du panier de consommation (MPC) pour la famille de référence selon la région de la mesure du panier de consommation, la composante et l'année de base (2024, 26 avril). [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110006601&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110006601&request_locale=fr)

Statistique Canada. Towards an update of the Market Basket. (2019, 6 décembre).  
[https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2019/statcan/75f0002m/75f0002m2019013-eng.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2019/statcan/75f0002m/75f0002m2019013-eng.pdf)